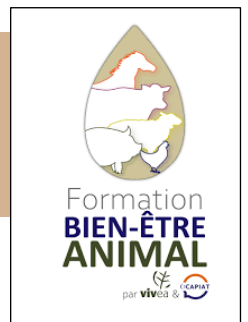


Le COMPORTEMENT des PORCS & la RELATION avec l'ELEVEUR « Bien Etre des porcs et des éleveurs »



JEUDI 2 MARS 2023 -

Formation labellisée Bien Etre animal.

La journée obligatoire du parcours de formation Bien-Etre Animal-

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un référent bien-être animal doit être nommé dans chaque élevage, pour toutes les animaux de ferme, et quelle que soit la taille de l'élevage (décret N°2020-1625 du 18 décembre 2020). Concernant les éleveurs de porcs, volailles pour lesquels un parcours de formation "Bien être animal" est obligatoire en 2022, les référents désignés au sein des élevages de porcs ou de volailles doivent réaliser Une journée de formation obligatoire avec un formateur certifié.

Une FORMATION pour allier REGLEMENT et QUOTIDIEN de l'ELEVEUR

Le Bien Etre Animal comme le Bien Etre de l'éleveur sont des concepts, encadré par la réglementation et fortement plébiscité par le grand public. Pourtant, c'est dans la ferme, au quotidien, avec les animaux que se vit et s'observe le Bien Etre des animaux.

Cette formation vous propose de connaître les besoins des porcs, leurs modes de vie et de relation, leur mode de perception du monde. Il s'agit pour l'éleveurs de **comprendre ses animaux, et être compris des animaux**. Alors, l'éleveur peut réajuster les pratiques d'élevage avant que le déséquilibre s'exprime par la maladie ou le comportement dévié parfois responsables d'accidents graves pour les éleveurs. **Choisir ainsi des pratiques qui favorisent le bien être des animaux.**

Le PUBLIC

Cette formation. réservée **aux éleveurs** de porcs cad qui côtoient les animaux au quotidien.

Financement VIVEA

DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se partage entre l'apport de **connaissances théoriques** : biologie et physiologie du comportement, mode de vie et éco-pathologie, de la réglementation, illustrées de cas concrets issus de l'expérience d'accompagnement d'éleveurs de l'intervenante. Une large place est laissée aux questions des éleveurs et des temps d'**application pratique** avec les animaux vivant dans le lieu de formation.

LABELLISATION BIEN ETRE ANIMAL

Cette formation est labellisée **Bien Etre Animal** par le **Ministère de l'Agriculture**.

(décret N°2020-1625 du 18 décembre 2020) avec présence d'un référent bien être animal de chaque élevage.

INTERVENANTE : Marie-Christine Favé. Diplômée de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes, elle accompagne depuis plus de 20 années les éleveurs travaillant en agriculture biologique, biodynamique, agriculture durable, agrosylvopastoralisme, agroécologique, et éleveurs recherchant une approche globale de leur élevage, à construire l'équilibre comportemental et corporel de leurs animaux de ferme, et clarifier la relation entre l'Homme & les Animaux. Son approche **animots-a-mi-mots®** allie des connaissances fondamentales reconnues dans le domaine des animaux ; des savoirs traditionnels et des approches sensorielles et sensibles du vivant. Certifiée formatrice en Bien Etre Animal via le SNGTV Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires.

Renseignements :

Marie Christine Favé

marie-christine.fave@wanadoo.fr

0611595416

Sabine Lory/ ELIOSE

asso.adria@gmail.com

0676612239